

**2026
2027**

LIVRET D'ACCUEIL ETUDIANTS



121 boulevard Raspail - CS 10622
75006 PARIS
01 45 48 43 46
www.carcado-saisseval.com
contact@carcado-saisseval.com



Bienvenue au CAMPUS CARCADO-SAISSEVAL et excellente année 2026-2027 à tous

SOMMAIRE

	Pages
Un peu d'histoire	3
Le projet éducatif	4
Le projet Campus	6
Vos interlocuteurs	8
Les rôles et missions des responsables des étudiants A qui s'adresser ?	10
Les formations - Les abréviations utiles Les professeurs référents	11
Le Conseil d'Etablissement	12
Pour être bien informé Les missions des étudiants délégués	13
Les documents administratifs	14
Les horaires d'ouverture- Les horaires de cours La restauration	15
A noter dans vos agendas	16
Le CDI	20
L'aumônerie - La pastorale	19
Ensemble soyons vigilants	21
La sécurité dans l'établissement	22
La tenue vestimentaire	23
Le téléphone portable	24
L'Association Sportive et Culturelle	26
La vie étudiante	27



Un peu d'histoire

CARCADO-SAISSEVAL est aujourd'hui l'héritier de l'œuvre créée en 1803 par Madame de CARCADO et Madame de SAISSSEVAL, inspirée par la pensée et les écrits du Père de CLORIVIERE.

Une vocation de deux siècles :

CARCADO-SAISSEVAL a été fondé au temps de la Révolution Française par Madame de CARCADO et Madame de SAISSSEVAL, Dame d'Honneur de Madame Elisabeth de France, sœur du Roi Louis XVI. Elles font en 1790, en la Cathédrale Notre-Dame de Paris, un vœu pour que « la religion se conserve en ce Royaume » et par lequel elles s'engagent à s'occuper, après « la Tourmente » des enfants délaissés.

A leur retour d'exil, Madame de CARCADO et Madame de SAISSSEVAL, toutes deux veuves, fondent en 1803 sur l'emplacement du 121 boulevard Raspail une œuvre destinée à éduquer des jeunes venus de tous les milieux ayant perdu leurs parents pendant la Révolution. Elles ouvrent un internat pour les jeunes filles et trouvent des familles d'accueil pour les garçons. Tous reçoivent un enseignement général et apprennent un métier.

Depuis cette date, et encore aujourd'hui, les valeurs de l'Evangile ont été la référence pour l'accueil et l'accompagnement des jeunes jusqu'à leur vie d'adulte, conciliant à la fois éducation à la vie et formation professionnelle.

La Communauté Educative de CARCADO-SAISSEVAL se sent responsable de la valorisation de cet héritage au début du 3e millénaire et continue de se sentir engagée pour l'accueil de chacun des élèves et sa préparation à sa vie d'adulte tant personnelle que professionnelle.

Le jeune est au centre de son projet éducatif. Est proposé aux jeunes et à leurs familles un projet d'établissement fondé sur la parole salvatrice de Jésus Christ « Lève-toi et marche ».



Le projet éducatif de l'établissement

1/Notre vision

CARCADO-SAISSEVAL ambitionne de devenir à la fois le lycée et le campus de l'excellence de chacun, où innovation, éthique et professionnalisation se rencontrent.

L'établissement se veut un écosystème d'apprentissage ouvert sur le monde, où les élèves et étudiants développent des compétences humaines et techniques adaptées aux défis du XXI^e siècle.

- Un lieu d'apprentissage dynamique, fondé sur une pédagogie innovante et participative.
- Une ouverture internationale, avec des partenariats éducatifs et professionnels.
- Un ancrage dans les enjeux contemporains, notamment écologiques, sociaux et technologiques.
- Une communauté éducative engagée, où bienveillance et exigence forment des citoyens responsables et audacieux.

«Une communauté, deux pôles : préparer l'avenir avec ambition et innovation.»

2/ Notre Raison d'être

CARCADO-SAISSEVAL se définit comme un lieu de formation exigeant et humain, ancré dans des valeurs chrétiennes, humanistes, de respect et de solidarité.

Nos Missions :

- Accompagner chaque jeune, quel que soit son profil, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs professionnels et personnels.
- Former des citoyens éclairés, capables de comprendre et d'agir dans un monde à haute mutation.
- Favoriser l'inclusion, l'ouverture à la diversité et l'éthique dans tous les aspects de la formation.

«CARCADO-SAISSEVAL, un lieu où la tradition se renouvelle, l'esprit s'éveille et l'avenir se dessine.»

3/ Notre contribution

CARCADO-SAISSEVAL se positionne comme un acteur clé de la formation et de l'insertion professionnelle, en proposant :

- Des formations alignées sur les besoins du marché du travail en termes de compétences spécifiques mais également en termes de compétences relationnelles (Hard et Soft Skills)
- Une ouverture culturelle et linguistique, à travers des échanges et des stages internationaux.
- Une pédagogie interactive et innovante, qui encourage engagement et autonomie.
- Une sensibilisation aux enjeux environnementaux et sociétaux.

«Répondre aux aspirations d'aujourd'hui pour préparer les défis de demain.»

4/ Notre identité

CARCADO-SAISSEVAL revendique une identité forte alliant tradition et modernité, dans un cadre éducatif stimulant.

Nos valeurs clés :

- Excellence de chacun et bienveillance
- Ambition et innovation
- Coopération et engagement

«Le Lycée-Campus CARCADO-SAISSEVAL : un lieu où bienveillance et excellence de chacun permettent de grandir ensemble, où ambition et innovation permettent à chacun de construire son avenir avec audace et engagement.»



5/ Des choix

Challenge CARCADO-SAISSEVAL : concours annuel d'innovation où les élèves-étudiants proposent des solutions aux défis de l'établissement (éco-innovation, inclusion, orientation...).

Projets intergénérationnels et territoriaux : mise en place de collaborations avec des résidents notamment seniors de l'arrondissement pour transmettre savoir-faire et valeurs.

Etablissement international : développement de partenariats avec notamment le Québec, le Canada et l'Allemagne (Bavière) pour favoriser la mobilité et enrichir les parcours éducatifs.

6/ Une dynamique et des objectifs

CARCADO-SAISSEVAL se veut un établissement dynamique et visionnaire, où les élèves-étudiants sont acteurs de leur apprentissage et participent à des projets innovants et engagés.

«S'engager dans l'avenir avec des projets novateurs, stimulants et humanistes.»

Nos Objectifs :

- Développer des espaces de travail collaboratifs et numériques.
- Renforcer les soft skills et l'esprit critique.
- Mettre en place des projets citoyens et écoresponsables.
- Entretenir le sentiment d'appartenance fort à la communauté CARCADO-SAISSEVAL.

CHARTE EDUCATIVE

des établissements des Filles du Cœur de Marie

« S'occuper de la jeunesse
de quelque manière que ce soit,
c'est faire servir à l'utilité publique
les dons et les talents. »

Citation attribuée
au Père de Clorivière

« Répondre aux besoins des temps
et des lieux au service de l'Eglise ».

**Que faisons-nous du charisme des
Filles du Cœur de Marie dans nos
établissements du réseau A.I.R.O.E.S ?**

La Charte éducative des établissements (FCM) des Filles du Cœur de Marie s'inspire directement de l'Evangile. Le Christ est le fondement. **Chaque membre de la communauté éducative est invité à vivre les valeurs évangéliques, à s'en inspirer pour discerner les moyens éducatifs à mettre en œuvre pour le bien de tous, et à les transmettre.**

L'originalité des établissements des FCM s'enracine dans la spiritualité ignatienne de leurs fondateurs, Pierre-Joseph de Clorivière, Jésusite, et Marie Adélaïde de Cicé.

- Une spiritualité liée aux cœurs de Marie et du Christ: pratiquer la vie intérieure, faire dominer dans nos cœurs l'amour du prochain.
- Une spiritualité de l'action: répondre aux besoins des temps et des lieux, dans un discernement éclairé par l'Esprit Saint.

Cette spiritualité vivante est la source principale d'inspiration pédagogique et éducative, et appelle chaque établissement à toujours s'interroger.

Avec l'Esprit Saint, face aux ruptures et aux défis d'aujourd'hui:

- discerner et anticiper
- favoriser l'émergence des énergies nouvelles, source de créativité.

Avec audace et humilité, lucidité et sagesse, courage et persévérance, passion pour les autres et espérance, chacun trouvera tous les moyens pour:

- Développer la liberté et l'intériorité: mettre en place les stratégies qui permettent à tous, jeunes et adultes, d'arriver à une vraie liberté en découvrant la richesse d'une vie intérieure.
- Favoriser cette vie intérieure qui permet de lier intimement expérience intellectuelle et expérience spirituelle.
- Unir dans la diversité et instaurer une culture de paix, favoriser la relation pour construire du sens, créer des liens pour mieux vivre ensemble, éveiller à la justice pour une solidarité vécue au sein

même de l'établissement et entre établissements.

- Accueillir l'autre et l'accompagner, le reconnaître tel qu'il est, là où il en est, lui permettre d'aller au plus loin de ses possibilités, l'autoriser à atteindre son excellence, croire en sa capacité de grandir en humanité.
- Accueillir l'inattendu, y compris la crise vécue comme une opportunité.
- Permettre à chacun de vivre l'expérience d'être accueilli avec bienveillance, soutenu dans les moments difficiles, aidé avec exigence sans être jugé. Faire faire à chacun l'expérience d'accueillir lui-même, d'aider, de soutenir ceux qui sont sur son chemin.
- Responsabiliser les jeunes et les inciter à vivre une expérience de service et de solidarité; les entraîner à avoir un regard bienveillant sur les autres et sur le monde.

Le projet pastoral est le cœur du projet éducatif: il irrigue l'ensemble des pratiques éducatives et assure la cohérence du projet d'établissement.

A.I.R.O.E.S.

Association Interrégionale pour le Rayonnement des Organismes Educatifs et Sociaux,
3, rue Huysmans 75006 Paris



Le Projet Campus 2025-2035

Finalité : créer un campus éducatif innovant où chaque étudiant

- Est préparé à devenir acteur de son avenir, en développant ses compétences personnelles, académiques et professionnelles dans un environnement où l'entraide et la collaboration sont essentielles
- Bénéficie d'un accompagnement individualisé, l'aidant à se projeter avec envie et confiance, en s'appuyant sur des valeurs humaines et une responsabilité sociale

Les fondamentaux :

Engagement et Dépassement (corps) Créativité et Solidarité (cœur) Responsabilité et Discernement (esprit)

1/Vision

«**Votre avenir, notre engagement**» c'est la conviction que chaque étudiant, en explorant son potentiel et en développant ses compétences, peut façonner son avenir et avoir un impact positif sur le monde. Ce projet vise à créer un cadre éducatif stimulant, centré sur **le développement global des étudiants** et leur préparation à relever les défis de demain.

Nous imaginons un campus où **créativité, ambition et responsabilité** se conjuguent pour accompagner chaque étudiant vers sa réussite. Un lieu d'épanouissement où transmission et engagement sont au cœur de notre mission : nous voulons leur donner les clés pour grandir, comprendre les codes du monde professionnel et de la société et s'y épanouir avec respect et créativité.

Nous nous engageons à les **faire grandir**, à leur **donner confiance** et à les encourager à **se dépasser**. En les accompagnant dans leur parcours, nous voulons qu'ils deviennent des professionnels agiles et engagés, prêts à s'adapter aux mutations économiques, sociales et environnementales, tout en apportant des solutions concrètes aux enjeux du monde contemporain.

Inspiré par les valeurs de **persévérance** et d'**innovation**, notre campus encourage à **penser, entreprendre et agir**. Comme la tortue qui incarne notre projet, nous apprenons aux étudiants à avancer avec **détermination**, en s'appuyant sur des bases solides pour construire l'avenir.

2/ Objectifs

Développement personnel et collectif

- Offrir un environnement d'apprentissage favorisant l'épanouissement individuel et les compétences interpersonnelles
- Encourager l'entraide, le partage des savoirs et la collaboration au sein du campus

Engagement et responsabilité

- Sensibiliser et impliquer les étudiants dans des projets à impact écologique, économique et social
- Développer une culture de l'effort, du dépassement de soi et de la solidarité

Adaptation et innovation

- Former des étudiants capables de s'adapter aux évolutions du monde professionnel
- Développer la créativité, le leadership et la gestion de projet pour favoriser l'innovation

3/ Moyens

Incontournables : tous les « mercredis après-midi » occupés et communication de tout ce que l'on fait

Le souci de l'individu

- **Suivi académique** : tutorat personnalisé pour accompagner chacun dans ses difficultés et ses ambitions
- **Coaching individuel** : sessions pour orienter les étudiants dans leur parcours académique et professionnel
- **Programme de mentorat** : jumelage entre étudiants B1-B2-B3 pour favoriser l'entraide et la transmission d'expériences
- **Forums** pour l'orientation et la professionnalisation
- **Emplois du temps optimisés** (rythme, horaires début-fin)
- **Espaces de confidentialité** : lieux dédiés aux échanges privés et à la médiation

La stimulation par le «Faire»

- **Modules d'entraide et d'efficacité** : accompagnement pour l'organisation du travail, la gestion du temps et l'optimisation des apprentissages
- **Ateliers pratiques** :
 - Développement des soft skills essentielles (communication, pensée critique, leadership...)
 - Développement de l'oralité (prise de parole en public, joutes verbales, concours éloquence...)
 - Acquisition de compétences techniques spécifiques (logiciels, outils de gestion de projet, méthodologies)
 - Enrichissement du parcours par des éléments de parcours certificatifs (TOEIC, ICP, modules B3)



- **Projets professionnels interdisciplinaires** : en début d'année pour les B1 avec le SIP et toute au long de l'année, avec collaboration avec des entreprises et associations pour réaliser des projets concrets
- **Grand Prix de l'Engagement** : récompense un binôme d'étudiants de B1 sur la base de leur engagement et de leur performance
- **Valorisation-promotion** : engagement dans un événement (JPO CCS, JPO ancien lycée...)
- **Espaces collaboratifs** : mise à disposition d'espaces favorisant les échanges et le travail en équipe

La stimulation par le «Etre Ensemble»

- **Activités d'intégration** :
 - **Mission Forêt Esprit Campus** : aventure immersive et collaborative dans la forêt de Rambouillet, où étudiants et professeurs se challengent à travers une chasse au trésor ludique et stratégique
 - **Week Break Year** : équivalent à un Spring Break américain aux vacances d'hiver, semaine de ski avec une offre partenaire tout compris
 - **Year End Day** : soirée de fin d'année (lieu emblématique) avec la remise du Grand Prix Engagement
- **Activités communautaires hebdomadaires** :
 - **AS** : organisation régulière d'événements sportifs (course Octobre Rose, course solidaire...), tournois
 - **Culture** : organisation régulière d'événements, sorties, expositions, groupe de musique
 - **Activités variées** : défis, records, green activités
 - **Journées** : du sourire, de la femme, de l'homme, du service, sans retard, sans téléphone, sans sucre, sans cigarette, sans courant, sans impression papier
- **After Work du Campus** : moments conviviaux et inspirants, où étudiants et professeurs se retrouvent autour de thèmes variés (networking, échanges d'idées, et activités ludiques...)
- **Média Campus**
- **Forum annuel** «Votre avenir, notre engagement» : rassemblement d'anciens étudiants, d'experts et d'entrepreneurs pour inspirer les nouvelles générations
- **Développement du réseau professionnel** : inscription LkDin et adhésion aux réseaux CCS et Alumni
- **Parrain annuel** : une personnalité du monde professionnel pour inspirer
- **Espaces détente** : foyer et lieux de vie répartis dans le campus pour sociabiliser

La stimulation par la prise en compte des grands enjeux

- **Projets solidaires** : participation des étudiants à des actions locales ou globales pour renforcer leur engagement citoyen et valorisation par l'épreuve Engagement Etudiant
- **Sensibilisation au développement durable** : modules de réflexion et de travail liés aux Objectifs de Développement Durable (ODD)
- **Cycle de grands débats** : IA, DD, causes nationales, religions, politique, arts...
- **Espaces forums et conférences** : pour les grands rassemblements
- **+ Services Vie Etudiante** : proposition financière par le CIC, mise en relation avec aides et services sociaux, partenariat salles de sport et restauration

4/ Organisation et ressources

- **Gestion** : une équipe dédiée composée d'enseignants, de personnel administratif et d'étudiants ambassadeurs.
- **Partenariats** : collaboration avec des entreprises, des institutions éducatives et des associations
- **Financement** : appel à des subventions publiques et privées pour soutenir les initiatives

5/ Indicateurs de succès

- **Participation étudiante** : mesure du nombre d'étudiants impliqués dans les activités
- **Satisfaction** : enquêtes régulières pour recueillir les retours des étudiants
- **Acquisition de compétences** : évaluations des compétences transversales acquises (taux réussite, taux de poursuite d'études, taux d'insertion professionnelle)
- **Impact sociétal** : analyse des contributions des étudiants à des projets citoyens et durables

6/ Conclusion

«Votre avenir, notre engagement» dépasse l'éducation traditionnelle en proposant **une approche globale et humaniste**. Ce projet prépare chaque étudiant à devenir **un individu accompli**, capable d'être **un acteur investi, confiant et conscient des autres** dans un monde en mutation constante. En investissant dans les talents et les valeurs de chaque étudiant, nous bâtissons un avenir collectif prometteur.



Vos interlocuteurs

Chef d'Etablissement

Cyrille NIOL

cyrille.niol@carcado-saisseval.com

Veronique LOLLIER

Assistante du Chef d'Etablissement

Responsable de la Communication Interne et Externe

contact@carcado-saisseval.com

Direction CAMPUS

Caroline FORESTIER

Directrice Adjointe - Directrice de l'Enseignement Supérieur

caroline.forestier@carcado-saisseval.com

Assistance pédagogique

Laurence LEFEBVRE

Assistante de l'enseignement supérieur—Coordinatrice pédagogique GPME - MCO - COM - SP35
et Référente inclusion étudiante B1-B2

laurence.lefebvre@carcado-saisseval.com

Loukina TRAN

Assistante de l'enseignement supérieur—Coordinatrice pédagogique CI—Référente mobilité internationale B1-B2

loukina.tran@carcado-saisseval.com

Stages - Examens - CCF

Soraya FERGUENE

Déléguee aux formations tertiaires -DDFPT

soraya.ferguene@carcado-saisseval.com

Fanny NION

Déléguee aux formations sanitaires et sociales - DDFPT

fanny.nion@carcado-saisseval.com

Antonine MASSOT

Secrétaire – Stages – Bulletins

antonine.massot@carcado-saisseval.com

stages@carcado-saisseval.com

Vie Etudiante

Claire RIPAUT-BLANDIN

Chargée de vie étudiante

claire.ripault@carcado-saisseval.com

Nicolas GARCIA

Assistant Chargé de Vie étudiante

nicolas.garcia@carcado-saisseval.com

Yohann DELPIERRE

Assistant - Surveillant

absencebts@carcado-saisseval.com

AESH

AYME MARTIN Laure
LIRONIS Cécile

CADIGNAN Gaelle
MOZDIEREZ Valérie

LEBAS Juliette
PAGLIARO Maria-Emanuela

PIZOT Camille

avs@carcado-saisseval.com

Support informatique

Laurent PROUST

DDFPT informatique

informatique@carcado-saisseval.com

laurent.proust@carcado-saisseval.com



Accueil

Site Raspail

01 45 48 43 46

accueil.raspail@carcado-saisseval.com

Mariame LATREILLE

Khelifa LOUHI (service extérieur)

Jean DE LACOSTE LAREYMONDIE (pause méridienne)

Site Vaugirard

01 42 73 05 95

accueil.vaugirard@carcado-saisseval.com

Taj Eddine EL KEBDANI

Jean DE LACOSTE LAREYMONDIE (pause méridienne)

Service Médical

Anne-Sophie PINO

Infirmière

infirmierie@carcado-saisseval.com

Fanny LEROY SENTEX

Psychologue scolaire — Les lundi - mardi et jeudi de 10h00 à 17h30 - Jeudi 1 sem sur 2

psy@carcado-saisseval.com

Services Comptables et Economiques

Elie Yohann KOUBI

Directeur Administratif et Financier

elie.koubi@carcado-saisseval.com

Laure DIZIER

Responsable comptabilité

laure.dizier@carcado-saisseval.com

Annabella LOPES

Comptable - Service des Bourses - Paiement

annabella.lopes@carcado-saisseval.com
comptabilite@carcado-saisseval.com

Services Généraux

Eric DEBAKRE

Responsable Services généraux

services.generaux@carcado-saisseval.com

Hocine DAMANI (service extérieur)

Services généraux

C.D.I.

Isaure de RIVIERE

Jessica FABERT GASSETTE

Florence CHATEL

Professeurs Documentalistes

cdi@carcado-saisseval.com

isaure.deriviere@carcado-saisseval.com

jessica.fabert-gassette@carcado-saisseval.com

florence.chatel@carcado-saisseval.com

Aumônerie - Pastorale

Robert EID (réfèrent B1-B2)

Sandrine OZENNE

Animateurs en Pastorale

aumonerie@carcado-saisseval.com

robert.eid@carcado-saisseval.com

sandrine.ozenne@carcado-saisseval.com

Père Vincent de ROQUEFEUIL

Prêtre accompagnateur – Vicaire de la Paroisse Notre-Dame des Champs



Les rôles et missions des responsables des étudiants

Directrice Adjointe

C. FORESTIER, Directrice Adjointe, assure la direction et l'organisation des études ainsi que l'animation pédagogique (emplois du temps, projets, sorties, intervenants, problématiques des étudiants...) avec ses collaborateurs.

La Directrice Adjointe est disponible dans la journée. Cependant, pour éviter trop d'attente, et pour une meilleure qualité d'écoute, il est demandé, dans la mesure du possible, de convenir d'un rendez-vous.

Responsables pédagogiques

Coordination des équipes pédagogiques, suivi et bilans des étudiants, orientation, sanctions, contacts et rencontre avec l'étudiant en liaison avec le professeur principal.

Directeurs Délégués aux Formations Professionnelles et Technologiques

Ils sont en charge de l'organisation des examens et des relations avec les entreprises (stages). Ils coordonnent les projets visant à la professionnalisation et à l'orientation.

Professeur principal - PP

Suivi des étudiants au quotidien et relation avec l'équipe pédagogique de la classe et l'administration.

Animation du conseil de classe et préparation de l'appréciation générale

Professeur référent de stage - PRS

Encadrement et explication des missions et de la démarche pour la recherche de stage, garant du bon déroulement du stage.

Chargée de la vie étudiante et Assistant

Suivi au quotidien des étudiants

Suivi et gestion des absences et retards

Encadrement du BDE et de tout projet en lien avec la vie étudiante pour le développement d'un climat étudiant positif pour un «bien-vivre» ensemble.

Actualisation des emplois du temps en temps réel.
Gestion des DST

A qui s'adresser ?

Questions sur les études

Vos délégués de classe

Vos représentants au Conseil d'Etablissement

Votre professeur principal ou référent de stage (voir page suivante)

Le professeur de la discipline concernée

Les chargés de la vie étudiante : C. RIPAULT-BLANDIN - N. GARCIA

La Responsable de la Vie Etudiante : C. RIPAULT BLANDIN

Les Responsables Pédagogiques : L. LEFEBVRE - L. TRAN

Votre Directrice Adjointe C. FORESTIER

Votre Directrice Déléguée aux Formations Pro. Techno. :

S. FERGUENE / F. NION

Questions personnelles

Votre professeur principal (voir page suivante)

Vos chargés de la vie étudiante : C. RIPAULT-BLANDIN - N. GARCIA

Votre Directrice Adjointe C. FORESTIER

F. SENTEX, psychologue scolaire (Prendre RV auprès de L. LEFEBVRE).

Questions médicales

Service Médical ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h - Infirmière : AS. PINO

Questions « sécurité »

Vos délégués sécurité

Cahier à l'accueil

E. DEBAKRE services.generaux@carcado-saisseval.com

E. KOUBI elie.koubi@carcado-saisseval.com

Votre vie spirituelle

L'Aumônerie est située à l'Agora (salle au niveau de la cour anglaise, bâtiment Cicé)

Elle accueille, aux heures des repas, ceux qui s'interrogent ou veulent cheminer dans la foi

Possibilité de rencontrer le Père Vincent de ROQUEFEUIL sur rendez-vous.

Vie Etudiante—BDE

Election du Bureau en septembre



Les formations – Les abréviations utiles

Enseignement Supérieur	
CI1 A/B CI2 A/B LEA CI+	Commerce International 1ère année Commerce International 2e année Parcours LEA CI+
COM1 A/B COM2 A/B INFO COM+	Communication 1ère année Communication 2e année Parcours INFO COM+
GPME1 GPME2	Gestion de la PME 1ère année Gestion de la PME 2e année
MCO1 A/B MCO2 A/B	Management Commercial Opérationnel 1ère année Management Commercial Opérationnel 2e année Classe B : étudiants issus de Bac Pro
SP3S1 SP3S2	Services et Prestations des Services Sanitaire et Social 1ère année Services et Prestations des Services Sanitaire et Social 2e année
CCST 1 Apprentissage CCST 2 Apprentissage	Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques - 1ère année Conseil et Commercialisation de Solutions Techniques – 2e année

Les professeurs principaux et référents

1ère année				2e année			
Classes	Principal	Référent Stage	Référent PIX	Classes	Principal	Référent stage	Référent PIX
CI1A	PETIT Anaïs	THUONG Sandrine FARGIER Aurélia	THUONG Sandrine	CI2A	CIRIA Nieves	FELDMANN Claire LIGOUY Christine	FELDMANN Claire
CI1B	THUONG Sandrine	GUITEL Valérie THUONG Sandrine	GUITEL Valérie	CI2B	BADIA Sergi	FELDMANN Claire MENARD Frédéric	FELDMANN Claire
COM1A	GERME Laurent	BEAU Sarah-Léa GERME Laurent LARGILLIERE Claire	BEAU Sarah-Léa	COM2A	BEAU Sarah-Léa	BEAU Sarah-Léa LARGILLIERE Claire	BEAU Sarah-Léa
COM1B	TOMASSI Alexandra	TOMASSI Alexandra DESJARDINS Charles	TOMASSI Alexandra	COM2B	VOLOTER Laurence	VOLOTER Laurence ITANI Katell	VOLOTER Laurence
GPME1	MASSELIN Nathalie	CHAREF Rania TAHIR Mouloud	CHAREF Rania TAHIR Mouloud	GPME2	NOUVIAN Ludvine	CHAREF Nadia NOUVIAN Ludvine	CHAREF Nadia NOUVIAN Ludvine
MCO1A	ARNAUDO - LABROUSSE Alexandra	GUITEL Valérie LIGOUY Christine	GUITEL Valérie	MCO2A	FELDMANN Claire	MEULLENAERE Berty FELDMANN Claire	MEULLENAERE Berty
MCO1B	MAUVE Christine	MEULLENAERE Berty LIGOUY Christine	MEULLENAERE Berty	MCO2B	GUITEL Valérie	MEULLENAERE Berty ARNAUDO-LABROUSSE Alexandra	MEULLENAERE Berty
SP3S1	JOMNI Sophia	NION Fanny	MIRAND C	SP3S2	MIRAND Catherine	JOMNI Sophia	MIRAND Catherine



Le Conseil d'Etablissement

MEMBRES DE DROIT			
	C. NIOL	Chef d'Etablissement	
	M. PARE	Représentant de Tutelle	
	R. EID / S. OZENNE	Pastorale	
	P. PERVALET	Président APEL	
	V. BREONEICHE	Directrice Adjointe - Lycée -UFA	
	C. FORESTIER	Directrice Adjointe - Campus	
	A.FERREIRA	Responsable Vie Scolaire	
	L. LEFEBVRE	Responsable pédagogique des B1-B2	
	S. FERGUENE	DDFPT Tertiaire	
	F. NION	DDFPT Sanitaire	
REPRESENTANTS DES ENSEIGNANTS ET PERSONNELS			
	TITULAIRES		SUPPLEANTS
LP	S. FLOQUET	LP	
LGT/CAMP	A.DEBERNARD	LGT	
LGT/CAMP	L. NOUVIAN	CAMPUS	
OGE	V.LOLLIER	OGE	
COOPTES PAR LEURS PAIRS—EN OCTOBRE 2025 - MANDAT DE 2 ANS			
	TITULAIRES		SUPPLEANTS
LP	2 élèves	LP	1 élève
LGT	2 élèves	LGT	1 élève
CAMPUS	2 étudiants	CAMPUS	1 étudiant
ELECTIONS EN OCTOBRE 2026 - ELEVES DELEGUES ELUS PAR LEURS PAIRS - MANDAT DE 1 AN			
REPRESENTANTS DES PARENTS			
3 parents d'élèves membres du Conseil d'Administration de l'APEL (1 par secteur)			

« A défaut de candidature sur un collège : il n'y a pas d'élection

Si le nombre de candidat est inférieur ou égal au nombre de sièges à pourvoir : les candidats sont élus de fait ; il leur reste à déterminer, entre eux, ceux qui seront candidats titulaires et celui qui sera suppléant. »

Extrait du règlement intérieur du Conseil d'Etablissement—MAJ mars 2010



Pour être bien informé

Consulter

Le panneau d'affichage (site Raspail : hall d'entrée vers l'escalier A - site Vaugirard : à côté du bureau administratif)
Le tableau du CDI
Le tableau de l'Aumônerie
Le site de CARCADO : www.carcado-saisseval.com
Les réseaux sociaux de l'établissement : Facebook - Twitter - Instagram — Youtube—Linkedin
Les téléviseurs à l'entrée des deux sites et aux différents étages du CAMPUS

Regarder les informations mises quotidiennement dans l'application PRONOTE

Absences de professeurs
Changements de salles
Modification ponctuelle d'horaires
Convocation d'étudiants par l'administration
Cahier de textes électronique
....

Espace Entreprises

Les entreprises peuvent déposer leurs offres d'emplois et de stages que tous les étudiants peuvent consulter : se rapprocher de votre DDFPT.

Les missions des étudiants délégués

Deux délégués par classe

Chargés de représenter leur classe par 1/2 groupe auprès des enseignants
Sont élus pour l'année mais peuvent être révoqués par la Direction
Transmettent à la classe toutes les informations données par l'administration
Donnent aux étudiants absents toutes les informations utiles sur les cours et les devoirs
Font un bilan de chaque trimestre / semestre avec leurs camarades qu'ils représentent au conseil de classe.
Participent aux réunions de formation et d'échanges avec la direction (3 par an).

Les représentants au Conseil d'Etablissement

Ils sont élus par les délégués de classe de chaque secteur (lycée professionnel, lycée général et technologique, enseignement supérieur) : deux délégués titulaires et un délégué suppléant par secteur
Ils sont chargés de faire remonter les propositions des élèves au Conseil d'Etablissement.
Les représentants des élèves et des étudiants sont élus pour un an et sont informés de tous les projets qui concernent le lycée et le campus..
Le Conseil d'Etablissement se réunit deux fois par an, présidé par Mr NIOL

Deux délégués Sécurité (mission du Délégué de Classe adjoint)

Bénéficient d'une formation spécifique
Signalent tout risque observé
Participent à l'encadrement lors des exercices d'alerte et précèdent le groupe classe
Accompagnent les malades et les accidentés à l'infirmerie
Mandat d'un an non renouvelable



Les documents administratifs

Justificatifs d'absence et de retards

EXPLICATION ne vaut pas dire JUSTIFICATION (certificat de présence à une convocation, certificat médical, justificatif RATP....)

Les justificatifs sont à envoyer à absencebts@carcado-saisseval.com au plus tard le jour du retour au campus. Il est nécessaire de mentionner clairement :

- NOM et prénom de l'étudiant
- Classe
- Dates et jours d'absences / retards
- Motif
- Date et signature

Aucun justificatif parvenu hors délai ne sera accepté. L'absence sera considérée comme non justifiée et sanctionnée.

Certificat de scolarité

Deux exemplaires sont donnés systématiquement aux étudiants à la rentrée

Si vous avez besoin d'autres certificats au cours de l'année, en faire la demande à A. MASSOT :

stages@carcado-saisseval.com

Procédure handicap—Tiers temps—Santé

Contacter L. LEFEBVRE : laurence.lefebvre@carcado-saisseval.com

Annexe pédagogique et convention de stage

S. FERGUENE - DDFTP Tertiaire : soraya.ferguene@carcado-saisseval.com

ou F. NION - DDFTP Sanitaire - Social : fanny.nion@carcado-saisseval.com

ERASMUS et mobilité internationale

Contacter L. TRAN : loukina.tran@carcado-saisseval.com

Règlement intérieur et charte informatique

Consulter le site internet



Les horaires d'ouverture

Site Raspail 121 bd Raspail—75006 PARIS	De 7h45 à 18h15 Ouverture à 8h00 pour les étudiants Fermeture des portes à 8h10
Site Vaugirard 182 rue de Vaugirard—75015 PARIS	De 7h45 à 18h15 Ouverture à 8h00 pour les étudiants Fermeture des portes à 8h10
Administration Secrétariat - Comptabilité Campus	De 8h00 à 17h00 (sauf temps de déjeuner) De 9h00 à 17h30 (sauf temps de déjeuner)
Service médical	De 8h30 à 17h00
Vie Etudiante	De 8h00 à 18h00

Les horaires des cours

Une grille unique pour les deux sites.

Attention aux horaires à l'heure du déjeuner

La restauration

Il est rappelé que les étudiants ne doivent apporter ni boisson ni aliment
- En salles de classe (sur les 2 sites)
- Au self du site Raspail

FOYERS des sites RASPAIL et VAUGIRARD + Salles V2 et V6

Il est demandé aux étudiants de veiller au respect du règlement d'utilisation du foyer affiché dans le local.

1	2	3
1ère Sonnerie à 8H10		
8H15		
9H10		
10H05		
Pause de 10H05 A 10H20		
10H20		
11H15	11H15	11H15
Repas 11H30	12H10	12H10
12H30	Repas 12H30	13H05
13H25	13H30	Repas 13H20
14H20		
15H15		
Pause de 15H15 A 15H30		
15H30		
16H25		
17H20		
18H15		

Classes	Organismes où se restaurer	Horaires	Modalités	Prix
B1-B2	Self site Raspail	11H30 – 14H00	Carte élève à scanner Créditer son compte Ecole Directe	8.31€
	CROUS 39 rue Georges Bernanos 75005 PARIS RER Port Royal	A demander lors de l'achat de la carte de paiement monéo	Carte de paiement Moneo	

Possibilité d'apporter son repas et de le consommer

Sur le site RASPAIL

- dans le foyer

Sur le site VAUGIRARD

- dans le foyer

- dans les salles mises à disposition à cet effet V2-V6 entre 12h et 13h30

dans le strict respect des conditions d'hygiène, du respect des locaux, des horaires.



A noter dans vos agendas

Congés

Toussaint	Du vendredi 16 octobre 2026 après les cours	au lundi 2 novembre 2026 au matin
Noël	Du vendredi 18 décembre 2026 après les cours	au lundi 4 janvier 2027 au matin
Hiver	Du vendredi 5 février 2027 après les cours	au lundi 22 février 2027 au matin
Printemps	Du vendredi 2 avril 2027 après le cours	au lundi 19 avril 2027 au matin
Ascension	Du mercredi 5 mai 2027 après le cours	au lundi 10 mai 2027 au matin
Été	A partir du vendredi 2 juillet 2027 après les cours	

Réunion d'information pour les familles des étudiants de début de cycle (B1 uniquement)

Mardi 22 septembre 2026	A 17h30
-------------------------	---------

APEL - Association Parents d'Elèves

Assemblée Générale Ordinaire	Mardi 6 octobre 2026 à 18h00
------------------------------	------------------------------

Portes Ouvertes Enseignement Supérieur

Animation d'un stand par les étudiants de B1 à l'une des deux Portes Ouvertes

Samedi 30 janvier 2027 – 9h30–13h00	Lycée + Campus
Mercredi 3 mars 2027 –17h30–20h30	Campus

Journées pédagogiques Pas de cours à ces dates - DST maintenus

Mercredi 14 octobre 2026	après-midi
Lundi 4 janvier 2027	journée
Mercredi 31 mars 2027	après-midi

Conseil d'Etablissement

Lundi 16 novembre 2026	A 16h30
Mardi 20 avril 2027	

Etudiants délégués

Réunions avec la Direction	En octobre - janvier - mars (dates et heures à confirmer)
Conseils de classes	Dates et heures à confirmer

Association Sportive et Culturelle

Tournois de Tennis de Table ouvert à tous	Avant la Toussaint - Sur plusieurs semaines
Activités nautiques pleine nature - base de loisir	Date à définir



Temps forts

Séminaire d'intégration pédagogique B1 (SIP)	Du mercredi 2 au vendredi 4 septembre 2026
Demi-journée d'intégration B2	Vendredi 4 septembre 2026 après-midi
Journée d'intégration B1	Vendredi 11 septembre 2026
Forum de l'Orientation - B2	Jeudi 3 décembre (après-midi banalisée)
Remise des diplômes session 2026	Jeudi 12 novembre 2026 18h
Mission Export des CIZA à Copenhague	Semaine du 16 novembre 2026
Mission Export des CIZB à Copenhague	Semaine du 23 novembre 2026
Certification Voltaire - Facultative pour B1 et B2	Lundi 22 mars de 15h30 à 18h30
Certification TOEIC (Anglais) - Facultative pour B2	Mercredi 10 mars 2027 (après-midi)
Certification PIX - Obligatoire pour les B2	Entre décembre 2026 et février 2027 selon les sections
Forum Votre Avenir Notre Engagement — B1	Mercredi 3 mars 2027 (après-midi)
Forum de la Professionnalisation — B2	Mercredi 24 mars (après-midi)
Journée du Corps, du Cœur et de l'esprit— B1	Vendredi 2 avril 2027
Gala de l'Engagement — B1	Mardi 4 mai 2027
PREP' Admissions Parallèles (préparation pour les concours des Grandes Ecoles de Commerce) - Facultative pour les B2	Samedis 30 janvier et 6 février + semaine du 08 au 12 février 2027



Document également accessible sur le site internet pour une meilleure lisibilité.

CALENDRIER GÉNÉRAL 2026-2027

ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																						
SEMESTRE 1 : mardi 01/09/26 - vendredi 18/12/26 B1 = Bilan Mi-Semestre : semaine du 02/11 B1-B2 = Conseils de classe : du mercredi 06/01 au mercredi 13/01														SEMESTRE 2 : lundi 04/01/27 - vendredi 14/05/27 B1/B2 = Conseils de classe : du mercredi 12/05 au mercredi 19/05																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DÉCEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAI			JUIN			JUILLET																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
31/08 - 04/09	07/09 - 11/09	14/09 - 18/09	21/09 - 25/09	28/09 - 02/10	05/10 - 09/10	12/10 - 16/10	19/10 - 23/10	26/10 - 30/10	02/11 - 06/11	09/11 - 13/11	16/11 - 20/11	23/11 - 27/11	30/11 - 04/12	07/12 - 11/12	14/12 - 18/12	21/12 - 25/12	28/12 - 01/01	04/01 - 08/01	11/01 - 15/01	18/01 - 22/01	25/01 - 29/01	01/02 - 05/02	08/02 - 12/02	15/02 - 19/02	22/02 - 26/02	01/03 - 05/03	08/03 - 12/03	15/03 - 19/03	22/03 - 26/03	02/04 - 06/04	09/04 - 13/04	16/04 - 20/04	23/04 - 27/04	30/04 - 03/05	06/05 - 10/05	13/05 - 17/05	20/05 - 24/05	27/05 - 31/05	03/06 - 07/06	10/06 - 14/06	17/06 - 21/06	24/06 - 28/06	01/07 - 05/07	08/07 - 12/07																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
SIP	JE1	RH																JPED	JPO	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	PA2	

CASES BARRÉES = CONGÉS

CASES COLORÉES = STAGES / PÉRIODE EN ENTREPRISE (apprentis)

B1

- **SIP** = Séminaire d'Intégration Pédagogique > du mercredi 02/09 au vendredi 04/09

- JE1 = Journée d'intégration > vendredi 11/09

RI1 = Réunion d'information parents - mardi 22/09 17h30-19h

IPED – Journées pédagogiques (nos de cours) en raison de la Journée Pédagogique Établissement – lundi 04/03

- **JPEU** = Journée banalisée (pas de cours) en raison de la Journée Pédagogique Etablissement > lundi 04/01

JPO = Portes Ouvertes avec animation d'un stand (enseignants + étudiants) =

- **FAE1** = Forum "Votre Avenir, Notre Engagement" > mercredi 03/03 après-midi

- V = Certification Voltaire (facultative) > lundi 22/03 15h30-17h30

- **JPOa** = Portes Ouvertes pour l'Apprentissage avec animation d'un stand (formateurs + apprentis) = samedi 24/04 9h30-13h

- **JCEE1** = Journée du Cœur, du Corps et de l'Esprit = vendredi 02/04

- **EB1** = Examens Blancs fin d'année > du lundi 19/04 au mercredi 21/04

- **GE1** = Gala de l'Engagement = mardi 04/05

B2

- JE2 = Demie-journée d'intégration > vendredi 04/09 après-midi

- COSS2 = Atelier Soft Skills > vendredi 11/09 matin

COSSZ = Atelier GOIT Skills > vendredi 11/09 (14h11)
EB2a = Examens Blancs 1er semestre > du lundi 02/11 au mercredi 04/11

- **EB2a** = Examens Blancs 1er semestre > au lundi 02/11 au mercredi 04/11

ME (C12) = Mission de Prospection Export à Copenhague

- FO2 = Forum de l'Orientation > jeudi 03/12 après-midi

- **PIX** = certification PIX obligatoire (date confirmée ultérieurement)

- **JPED** = Journée banalisée (pas de cours) en raison de la Journée Pédagogique Établissement > lundi 04/01

- PA2 = Prépa aux concours d'admission parallèles des Grandes Ecoles de C

- V = Certification Voltaire (facultative) > lundi 22/03 15h30-18h30

- **T** = Certification d'Anglais TOEIC (facultative) > mercredi 10/03 après-midi

- **EB2b** = Examens Blancs 2ème semestre > du mercredi 31/03 au ven

- **FP2** = Forum de la Professionnalisation > mercredi 24/03 après-midi

- **CCF-RÉVISIONS** = Situations d'évaluation pour les épreuves en Contrôle en Cours de Formation et révisions - semaine banalisée

Informations supplémentaires pour les enseignants :

- Remise diplômes session BTS 2025-2026 = jeudi 12/11 18h-20h

- JPED = Journée Pédagogique (journée banalisée, sauf pour les formateurs extérieurs) > lundi 04/01

J-PED SUP = Demi-journée Pédagogique (après-midi) > mercredi 31/03 13h30-17h30

Conseil d'Établissement (facultatif) = lundi 17/11 + mardi 20/04 16h30-18h

- Conseil d'Etablissement (facultatif) = lundi 17/11 + mardi 20/04 16h30-18h

Les mercredis après-midis

Document également accessible sur le site internet pour une meilleure lisibilité.

CALENDRIER DES MERCREDIS APRES-MIDI 2026-27

		ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
		SEMESTRE 1 : mardi 07/09/26 - vendredi 18/12/26						SEMESTRE 2 : lundi 04/07/27 - vendredi 14/05/27																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		B1 + Blain M1-Semestre : semaine du 02/11 B1-B2 = Conseils de classe : du mercredi 08/01 au mercredi 13/01						B1-B2 = Conseils de classe : du mercredi 12/05 au mercredi 19/05																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAY																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		31/08-04/09	07/09-11/09	14/09-18/09	21/09-25/09	28/09-02/10	05/10-09/10	12/10-16/10	19/10-23/10	26/10-30/10	02/11-06/11	09/11-13/11	16/11-20/11	23/11-27/11	30/11-04/12	07/12-11/12	14/12-18/12	21/12-25/12	28/12-01/01	04/01-08/01	11/01-15/01	18/01-22/01	25/01-29/01	01/02-05/02	08/02-12/02	15/02-19/02	22/02-26/02	01/03-05/03	08/03-12/03	15/03-19/03	22/03-26/03	29/03-02/04	05/04-09/04	12/04-16/04	19/04-23/04	26/04-30/04	03/05-07/05																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																	
		SEPTEMBRE			OCTOBRE			NOVEMBRE			DECEMBRE			JANVIER			FÉVRIER			MARS			AVRIL			MAY																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
		Merc 02/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 30/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 06/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 13/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 20/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 27/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 04/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 11/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 18/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 25/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 31/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 30/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 04/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 11/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 18/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 25/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 06/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 13/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 20/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 27/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 31/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 30/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 04/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 11/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 18/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 25/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 06/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 13/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 20/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 27/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 31/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 30/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 04/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 11/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 18/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 25/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 06/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 13/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 20/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 27/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 31/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 30/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 04/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 11/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 18/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 25/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 06/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 13/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 20/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 27/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 31/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 30/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 04/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 11/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 18/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 25/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 06/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 13/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 20/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 27/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 31/03	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/04	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/05	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 23/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 30/06	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 07/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 14/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 21/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 28/07	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 04/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 11/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 18/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 25/08	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/09	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 06/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 13/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 20/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 27/10	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 03/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 10/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 17/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 24/11	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 01/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 08/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 15/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 22/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 29/12	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 05/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 12/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 19/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 26/01	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 02/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 09/02	AUTRES (cf Procede)	AUTRES (cf Procede)	Merc 16/02

Le CDI

Horaires

Lundi	9h00 - 12h30	13h10- 17h30
Mardi	9h00 - 17h30	
Mercredi	9h00 - 14h45	
Jeudi	9h00 - 17h30	
Vendredi	9h00 - 12h30	13h10- 16h30

Sous réserve de modifications à la rentrée

Professeurs Documentalistes

Mme CHATEL Florence
Mme de RIVIERE Isaure
Mme FABERT GASSETTE Jessica

Vous trouverez au CDI :

Des ressources pédagogiques papiers et numériques
Des outils informatiques
Des ouvrages de fiction et des documentaires
Des ressources pour l'orientation

Vous pourrez :

Effectuer des recherches documentaires
Travailler au calme
Lire la presse quotidienne, des revues spécialisées, des documentaires
Lire des bandes dessinées et des romans
Consulter des usuels, des manuels

Vous apprendrez à :

Chercher sur le site et le catalogue en ligne du CDI
Etre autonome dans vos travaux documentaires
Utiliser des outils vous permettant de travailler efficacement
Développer votre culture de l'information

Le CDI en tout lieu et à toute heure :

Portail et catalogue en ligne : <http://0754029x.esidoc.fr>



L'aumônerie - La pastorale

Grandir dans la foi

Toute la vie de l'établissement s'inspire des valeurs chrétiennes et s'organise pour aider chaque élève à trouver un sens à sa vie.

CARCADO-SAISSEVAL est un établissement catholique et, à ce titre, il offre aux jeunes une aumônerie.

Les cours de Culture des Religions et Humaine (CRH)

Compris dans les emplois du temps de la 4e à la 1ère, ils permettent une meilleure connaissance de l'histoire et des contenus des diverses religions. Ils fournissent aussi des occasions de réflexion et de dialogue sur les grands problèmes humains actuels.

Ces heures, dispensées dans un esprit de tolérance et de respect des convictions de chacun, ne sont pas des heures de « catéchisme ». Ces cours sont obligatoires.

L'aumônerie est située à l'Agora, salle au niveau de la cour anglaise, bâtiment rue Huysmans.

Elle accueille, aux heures du déjeuner, les jeunes qui s'interrogent ou veulent cheminer dans la foi.

Ceux qui le souhaitent sont accompagnés en équipes pour préparer un sacrement (baptême, communion, confirmation), participer à des journées de réflexion, à des temps forts ou à des actions humanitaires.

Des groupes de réflexion peuvent être organisés à la demande.

Des temps de prière sont prévus à l'oratoire (près du self). Des messes et des célébrations sont proposées au cours de l'année, animées par des jeunes.

N'hésitez pas à venir voir Mr EID et Mme OZENNE, animateurs en pastorale ou à mettre un message dans la boîte aux lettres « Pastorale » en indiquant votre nom et votre classe. Le Père Vincent de ROQUEFEUIL peut rencontrer, sur rendez-vous, les étudiants qui le souhaitent (mettre un message dans la boîte aux lettres « Pastorale » en indiquant votre nom et votre classe).

Messe de rentrée

Mardi 22 septembre à 10H20 – Chapelle du 39

Messe du Jubilé - pour tous les établissements du secteur

Jeudi 15 octobre (heure à définir) - Notre Dame des Champs

Messe de l'Avent

Mardi 1er décembre à 10H20 - Chapelle du 39

Journées de la joie - manifestation paroissiale

Du vendredi 4 décembre au dimanche 6 décembre

Journée du pardon - pour tous les établissements du secteur

Jeudi 10 décembre- Notre-Dame des Champs

Messe des confirmés - événement diocésain

Date à définir - Notre-Dame des Champs

Messe d'appel des confirmands

Vendredi 26 février - Aumônerie Montaigne

Appel décisif

Samedi 27 février - Eglise St Roch

Journée du pardon - pour tous les établissements du secteur

Mardi 9 mars- Notre-Dame des Champs

Bol de pâtes

Jeudi 18 mars

Chemin de Croix - pour tous les établissements du secteur

Vendredi 26 mars à 12h10 – Notre-Dame des Champs

Messe de la Résurrection - pour tous les établissements du secteur

Mardi 30 mars à 10H20 – Notre Dame des champs

Rassemblement du FRAT

Du samedi 3 au mercredi 7 avril - Lourdes

Retraite de Confirmation

Samedi 1er mai et dimanche 2 mai (à confirmer) – Maison St Vincent

Soirée de rencontre des confirmands et leur famille avec l'Evêque

A définir

Messe d'Action de Grâce et de fin d'année

Mardi 18 mai à 10h20 – Chapelle du 39

Célébration des Baptêmes

Samedi 12 juin à 15h00 - Notre-Dame des Champs

Célébration des Confirmations

Samedi 12 juin à 18h30 - Notre-Dame des Champs



Ensemble soyons vigilants !

Circulations

Par mesure de sécurité et pour le bien vivre au quotidien, merci de ne pas entraver les circulations (couloirs, escaliers...) et de ne pas bloquer les portes

Salles de classes

En fin de cours, les élèves et étudiants doivent laisser leur espace de travail propre et rangé, ramasser et jeter à la corbeille les papiers et autres débris.

Gestes barrières

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

 **Santé publique**
France

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

**PROTÉGEONS-NOUS
LES UNS LES AUTRES**



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Portez un masque chirurgical ou en tissu de catégorie 1 quand la distance de deux mètres ne peut pas être respectée



Respecter une distance d'au moins deux mètres avec les autres



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Éviter de se toucher le visage



Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum quelques minutes toutes les heures



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

**GOVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS** 

0 800 130 000
(appel gratuit)

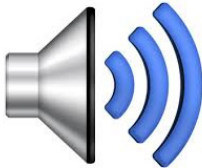
CVI 3028-020-2021 - 1^{er} février 2021



La sécurité dans l'établissement

Site Raspail et site Vaugirard

En cas d'alerte _ restons calmes

INCENDIE EVACUATION	PPMS MISE EN SURETE
  ou	
Dès l'audition du signal d'évacuation Fermez les fenêtres et les portes. Evacuez dans le calme Délégués sécurité en tête Enseignant en queue Ne revenez jamais en arrière. Evacuez par l'escalier indiqué dans chaque salle. Rejoignez le point de rassemblement : indiqué dans chaque salle Restez groupés. Faites l'appel. Rendez compte au responsable de zone. Attendez dans le calme l'ordre de dispersion. Une procédure particulière est applicable dans les classes où se trouvent des élèves ou étudiants porteurs de handicaps	Dès l'audition du message d'alerte audio Confinement : Verrouillez les portes de la salle et des portes communicantes. Attendez les instructions de la direction Confinement en cas d'intrusion : Verrouillez les portes de la salle et des portes communicantes. Eteignez les lumières. Faites le silence complet et asseyez-vous au sol, hors de vue du couloir. Coupez sonneries, vibreurs et alarmes lumineuses des portables. Attendez les instructions par haut-parleurs. N'évacuez pas, sauf instructions contraires, même en cas de sonnerie d'alerte incendie. Pour les exercices, ne pas empiler le mobilier devant les portes



La tenue vestimentaire des étudiants

TOUS LES JOURS

Une bonne hygiène corporelle est indispensable.
Une tenue vestimentaire propre et décente, une présentation sans excentricité sont exigées.

Les élèves et étudiants ont obligation d'avoir une tenue vestimentaire professionnelle le mardi et à l'occasion d'activités de communication externe ou interne (salons, portes ouvertes, intervenants professionnels...)

(extrait du règlement intérieur validé en Conseil d'Etablissement)

LE MARDI ET POUR LES ACTIVITES DE COMMUNICATION

TENUE «PROFESSIONNELLE» (comme pour un entretien professionnel)



Chaussures de ville
Pantalon de ville noir
Vestes
Haut à col





L'usage du téléphone portable est interdit dans les salles de classes

Sauf à des fins pédagogiques sur
autorisation de l'enseignant



L'Association Sportive et Culturelle



ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE 2026-2027

carcado saisseval **campus**

SORTIES THEATRE - 3 spectacles/an
TENNIS DE TABLE - 1h / semaine + tournois
RAFTING-WAKEBOARD
ou autres Activités nautiques pleine nature

QUELS TARIFS ANNUELS ?

1 activité sportive : 40€/an
Sorties au Théâtre : 60€/an
(+10€ éventuels pour spectacle exceptionnel)

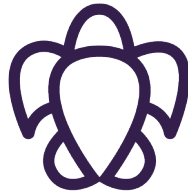
Activités nautiques pleine nature - Rafting-Wakeboard : forfait

La Vie Etudiante

Scanner le QR Code pour accéder au padlet



Bonne année 2026-2027



carcado saisseval
Campus

Votre avenir, notre engagement

Site Raspail

121 bd Raspail—CS 10622
75006 PARIS

01 45 48 43 46

contact@carcado-saisseval.com
www.carcado-saisseval.com

Site Vaugirard

182 rue de Vaugirard
75015 PARIS

